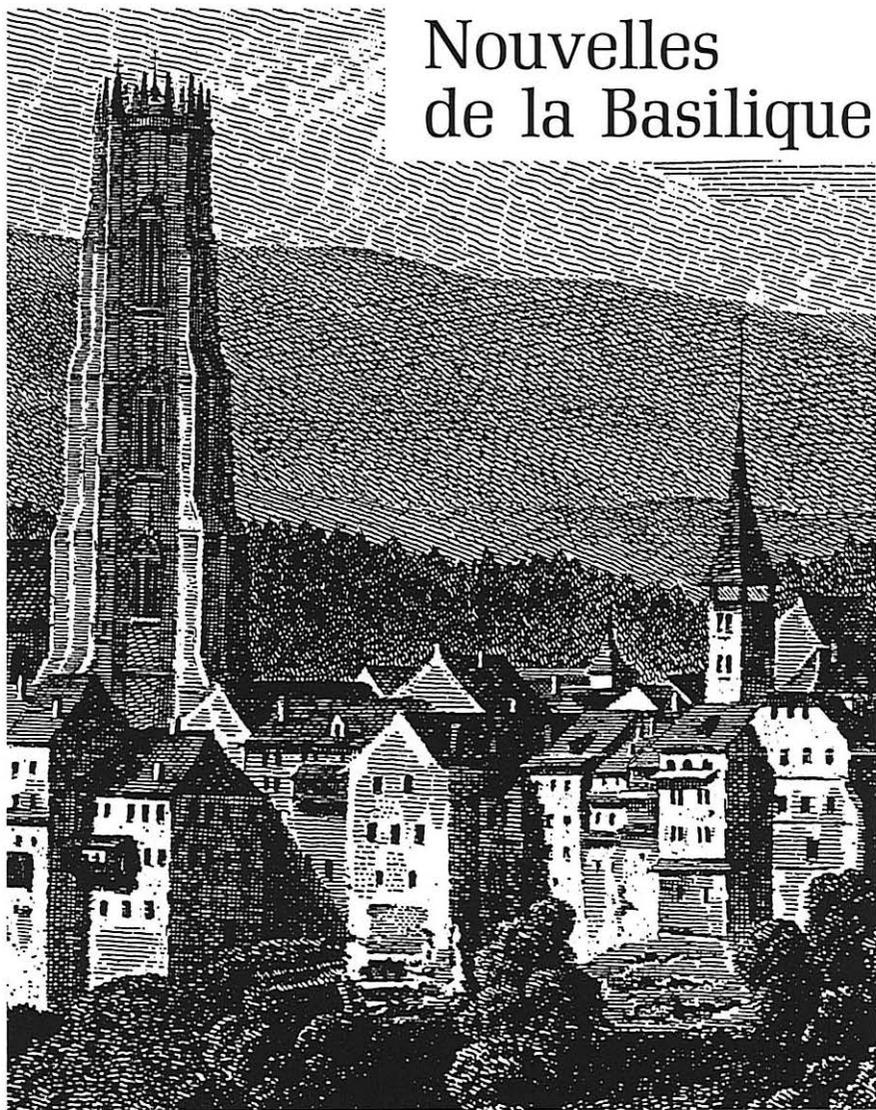


# NOTRE-DAME DE FRIBOURG

N° 6 décembre 1994

## Nouvelles de la Basilique



*Conseil de Fondation  
de la Basilique Notre-Dame, à Fribourg*

- Président: Raphaël **Barras**, rue des Ecoles 3, 1700 Fribourg
- Vice-président: \*Claude **Jorand**, Union de Banques Suisses,  
rue Saint-Pierre 1, 1700 Fribourg
- Trésorier: \*Leo **Henzen**, route de Chamblieux 25,  
1763 Granges-Paccot
- Secrétaire: André **Dougoud**, ch. des Eaux-Vives 33,  
1752 Villars-sur-Glâne
- Membres: Mgr Peter **Späni**, recteur de la basilique,  
rue des Chanoines 5, 1700 Fribourg  
Rd Père Christophe **Stulz**, chancelier de l'Evêché,  
Couvent des Cordeliers, rue de Morat 6,  
1700 Fribourg  
Roger **Anthonioz**, architecte, ch. des Rosiers 1,  
1700 Fribourg  
Auguste **Girod**, Bonnstrasse 11, 3186 Düringen

\* = membres de la Commission financière

Rédaction: Professeur Alfred A. Schmid, Fribourg.  
Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Assemblée générale de l'Association  
pour la restauration totale  
de la Basilique Notre-Dame de Fribourg

**Mercredi 14 décembre 1994  
à 20 h précises**

**Ordre du jour**

1. Procès-verbal de l'assemblée du 13 septembre 1993
2. Rapport présidentiel (activité 1993/1994)
3. Présentation des comptes
4. Rapport du responsable des vérificateurs
5. Acceptation des comptes et décharge
6. Programme et perspective 1994/1995
7. Divers

Le Président:  
*Archiduc Rudolf d'Autriche*

## Les Congrégations mariales

Dans le dernier numéro de nos «Nouvelles de la Basilique», j'ai parlé d'une Association en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie qui aurait été fondée au début du XIV<sup>e</sup> siècle pour le clergé de Fribourg et dont le siège se serait trouvé à l'église de Notre-Dame. Ce petit article représentait le premier d'une série d'exposés que j'ai l'intention de consacrer au rôle important de notre église dans la vie religieuse de Fribourg.

Comme événement le plus important, nous devons sans doute mentionner la fondation des Congrégations mariales qui exercent encore de nos jours leur influence sur la vie de notre Eglise catholique. Suivons d'abord son déroulement historique. L'idée de fonder un mouvement marial n'a pas été lancée par saint Pierre Canisius, mais par un jeune Père de la Compagnie de Jésus qui érigea en 1563 la première Congrégation à Rome. Elle choisissait comme siège l'église du Collège Romain et célébrait comme fête titulaire celle de l'Annonciation. Elle prenait le titre de *prima primaria*, donc de la «première et principale» de toutes celles qui devaient se fonder par la suite.

Saint Pierre Canisius avait certes déjà créé bien auparavant des associations en l'honneur de la Sainte Vierge, par exemple en 1543 à Cologne, peu après son entrée dans l'Ordre des Jésuites, en 1548 à Messine, en 1549 à Ingolstadt, en 1553 à Vienne (dont fut membre Stanislas Koska) et en 1556 à Prague, pour ne nommer que les plus importantes, mais il ne leur donnait pas ce type uniforme qu'il fixa plus tard à Fribourg.

En soi, l'idée de fonder un mouvement religieux de ce genre correspondait fort bien au caractère de la Compagnie de Jésus. Elle ne possédait (et ne possède encore maintenant) ni branche féminine, ni de «Tiers Ordre» pour les laïcs. Les congrégations mariales étaient donc un moyen approprié pour introduire dans la spiritualité des Jésuites les personnes qui s'y intéressaient.

Pour Fribourg, cette initiative avait cependant encore des raisons tout à fait particulières que nous examinerons plus loin. Déjà en 1581, donc durant l'année après son arrivée à Fribourg, saint Pierre fonda une Congrégation pour les hommes, à laquelle il fit suivre, encore dans la même année une pour les femmes et une autre pour les étudiants du Collège Saint-Michel. Peu après il en érigea une pour les jeunes gens. Pour la Congrégation des étudiants on choisit naturellement comme siège l'église de Saint-Michel, alors que pour les trois autres on porta le choix sur l'église de Notre-Dame où elles avaient été fondées.

Ce qui était une nouveauté pour ce temps, c'était la création d'une Congrégation de dames. Pour la première fois, on constitua une association féminine qui ne portait pas le caractère d'un ordre, qui avait bien – comme la Congrè-

gation des hommes – un aumônier, mais qui possédait un comité entièrement composé de dames, responsable de l'organisation du programme d'activité.

De cette période de fondation, nous disposons aujourd'hui encore du manuscrit des statuts, rédigé par saint Pierre Canisius et portant les corrections du Délégué du général des Jésuites, Aquaviva, ainsi que du sceau magnifique, dont se servait le saint, représentant l'Assomption de la Sainte Vierge et portant la date de 1582. Plus tard, on y ajouta encore une Congrégation pour la jeunesse féminine (il faut croire que celle pour les jeunes gens, mentionnée plus haut, était réservée à la jeunesse masculine) dont l'institution est également due à saint Pierre Canisius.

Les statuts élaborés par le saint furent approuvés canoniquement par le Pape Grégoire XIII en 1583; la Congrégation mariale de Fribourg est donc la congrégation mariale la plus ancienne, officiellement approuvée, de toute l'Eglise catholique; la *prima primaria*, mentionnée plus haut, ne fut reconnue qu'en 1584. Les congrégations de Fribourg sont cependant toutes agrégées à celle de Rome et leurs statuts ont servi de type à toutes les autres.

Des œuvres d'art précieuses témoignent de la vitalité de ces congrégations; elles se trouvent encore aujourd'hui en possession de notre basilique. Mentionnons le beau crucifix de 1674, offert par la Congrégation des dames; sur une plaque en bronze, fixée au verso du pied, se trouvent les noms des donatrices, ainsi que celui de la préfète de ce temps. En 1608 déjà, la Congrégation des hommes avait offert un calvaire, dont les personnages étaient en argent et dont le socle était orné d'un relief remarquable représentant la mise au tombeau de Notre Seigneur. Ces œuvres, ainsi que d'autres, non mentionnées dans ce numéro, feront l'objet de descriptions plus détaillées dans des numéros futurs de nos «Nouvelles de la Basilique».

Pour nous autres catholiques du XX<sup>e</sup> siècle, ce sont toutefois les raisons qui ont poussé saint Pierre Canisius à fonder une congrégation qui doivent nous intéresser avant tout; elles peuvent nous indiquer dans quelle direction nous devons chercher la solution de certains problèmes.

La raison de la venue du saint était la crise dans laquelle se trouvait la vie religieuse à Fribourg. Berne et le Pays de Vaud, son baillage, avaient adhéré à la Réforme; Fribourg était donc entourée entièrement de territoires non catholiques. En tant que rivale de Berne, elle y voyait cependant un motif de ne pas se rattacher à la «nouvelle foi» et de rester fidèle à l'Eglise catholique. Mais en réalité, cette fidélité se limitait plutôt à la conservation routinière de certains usages religieux qu'à une mise en pratique consciente de la doctrine de l'Eglise catholique; on tombait dans l'ignorance et, par là, dans l'indifférence. Tout en proclamant son attachement au catholicisme, on refusait paradoxalement de reconnaître les décisions du Concile de Trente. Sur l'instigation de Pierre Schneuwly, vicaire général et prévôt de Saint-Nicolas, et de Sébastien Werro, curé et plus tard prévôt de Saint-Nicolas, les autorités

de Fribourg se déclaraient finalement disposées à faire venir un homme compétent à expliquer à la population la signification des décisions de Trente et à l'aider à les mettre en pratique. Par le « jeu du hasard », saint Pierre Canisius fut chargé de la réalisation de ce plan. Ayant été un des théologiens les plus éminents du Concile et un pasteur d'âmes de grande expérience, il se montre comme une personne particulièrement indiquée à l'accomplissement d'une tâche aussi délicate. Il voit tout de suite où et de quelle manière il doit commencer son travail.

En premier lieu, il entreprend la fondation du Collège Saint-Michel. Il réalisa ainsi un désir urgent du Nonce Apostolique, Mgr Giovanni Francesco Bonhomini, et des deux prêtres fribourgeois susmentionnés qui étaient intervenus en faveur de sa venue à Fribourg. La jeunesse de cette ville obtient ainsi la possibilité d'une formation supérieure sans devoir quitter pour autant son canton d'origine. En même temps, ce collège fournira la preuve que la foi catholique ne s'oppose nullement à une sérieuse formation scientifique. Décrire les difficultés que le saint a rencontrées durant la réalisation de son plan, mais aussi les succès qu'il a finalement remportés, dépasserait toutefois le cadre de notre exposé.

C'est dans l'ignorance religieuse que saint Pierre voit le plus grand obstacle pour une foi vraiment vécue. Mais il reconnaît aussi avec raison l'inutilité des « disputations religieuses » – très en vogue en son temps – pour combattre celle-ci. A son avis, ces controverses avec les adhérents à la « nouvelle foi » ne font qu'aggraver la tension déjà existante. Il voit la solution dans des exposés clairs et brefs de la doctrine catholique. C'est pour cette raison qu'il a édité son catéchisme en différentes versions, adaptées aux différents âges et circonstances de la vie. Mais une grande partie de la population est incapable de lire; elle a donc besoin d'être instruite oralement. C'est pour cette raison que le saint procède à la fondation de congrégations mariales. Ayant une profonde vénération pour la Sainte Vierge, la diffusion de son culte lui tient à cœur. Elle, le « siège de la sagesse », doit l'aider à exposer au peuple chrétien la doctrine de l'Eglise. Il ne s'agit donc pas seulement de familiariser les gens avec certains pieux exercices en l'honneur de Marie, mais de leur donner un enseignement religieux en général, de leur apprendre à approfondir leurs connaissances par la méditation, et à savoir les mettre en pratique dans la vie quotidienne. Les membres ne devraient pas seulement trouver le temps pour leur prière personnelle, mais aussi pour la réflexion en silence et pour s'efforcer d'organiser leur vie de chaque jour en conséquence. Par leur participation aux réunions, ils devraient enrichir leurs connaissances. Par des aumônes, des visites de malades, des leçons de catéchisme aux enfants, ils devraient rendre leur foi de plus en plus vivante.

Un rapport de 1596, adressé par le Père Hoffée, visiteur, au Général des Jésuites, nous renseigne sur le merveilleux résultat du travail de saint Pierre Canisius. On peut lire que la Congrégation des hommes compte environ

soixante membres, prêtres, magistrats et d'autres personnalités en vue, et que «leur fréquentation des Sacrements est étonnante». Sur la Congrégation des dames, le rapport note que l'exemple de ses membres «édifie toute la ville».

Ces constatations ne devraient-elles pas inviter les fidèles d'aujourd'hui à de sérieuses réflexions? L'ignorance de vérités les plus élémentaires de notre foi n'engendre-t-elle pas l'indifférence, voire même l'abandon total de la pratique religieuse dans de nombreux cas? N'ouvre-t-elle pas largement la porte à la diffusion des théories les plus absurdes? N'y a-t-il pas trop de personnes qui se contentent de conserver d'une manière purement routinière certaines habitudes sans se soucier de leur véritable signification? N'y en a-t-il pas trop qui se limitent à la lutte contre les symptômes et évitent soigneusement de s'attaquer aux racines de peur des efforts et des conséquences qui pourraient en résulter pour eux-mêmes?

On pourrait prolonger la série de ces questions à l'infini. Mais notre Bulletin n'est pas le cadre pour les traiter et pour y répondre. Rappelons-nous seulement que nous pourrions encore de nos jours trouver dans nos congrégations mariales la possibilité d'aborder les problèmes de notre temps dans la lumière de notre foi. Ne serait-il pas souhaitable que précisément aujourd'hui de nombreux hommes et de femmes, chargés de rôles importants dans la vie de notre société, se décident à profiter de cette occasion?

*Mgr P. Späni, Recteur*

---

*Fig. p. 9 (Adoration des bergers) et p. 11 (id., et Présentation au Temple): peintures de la voûte au chœur de la Basilique Notre-Dame, de Léopold Rauch, 1786.*

---

## *Les peintures des voûtes de l'église Notre-Dame*

### *Un cycle marial de Gottfried Locher et Leopold Rauch*

Durant la période de grandes transformations intervenues à l'église Notre-Dame entre 1785 et 1787, l'édifice changea complètement de visage et fut doté d'un riche décor de stuc, à n'en pas douter le plus important du genre dans notre canton. Comme la relecture attentive des archives a pu nous en convaincre, il est l'œuvre des stucateurs-gypseurs Franz Joseph Spiegel et Georg Wilhelm, ressortissants du Vorarlberg, et de Dominique Martinetti dont le rôle se limite à la dorure et au badigeonnage des stucs.

Dans cet ensemble de style Louis XVI, dominé par le blanc et l'or, se placent les peintures réalisées par Gottfried Locher et par un second peintre comme nous le verrons, qui composent un cycle de la vie de la Vierge. Il se développe sur les voûtes du chœur et de la nef, occupant dans le chœur une fausse coupole, du côté du chevet, un compartiment rectangulaire dont un côté s'incurve pour s'adapter à celle-ci, puis, dans la nef, une suite de trois coupes surbaissées.

### *L'état des peintures*

Depuis des décennies, ces peintures n'attirent plus guère l'attention que par le renom incontestable de leur auteur, assombries qu'elles sont par une épaisse couche de saleté et de noir de fumée. Elles passent aujourd'hui au second plan. En outre, trois restaurations altèrent encore la lecture de l'œuvre. En effet, les peintures furent restaurées et passablement retouchées en 1896 par Joseph Vuillermet, en 1932, puis une dernière fois en 1952 par Raymond Meuwly et Pascal Castella. De nombreuses fissures du support de la couche picturale sont aussi apparentes. Un essai de nettoyage de la moitié de la coupole ouest de la nef permet d'entrevoir les tonalités claires de l'œuvre.

### *Le programme iconographique*

Dans l'état actuel, il est néanmoins possible de reconnaître dans le détail chacune des scènes et d'en dégager le programme iconographique général. La première scène que l'on aperçoit en entrant dans l'église marque bien le début de ce cycle marial, puisqu'il s'agit de la *Naissance de la Vierge*, et non de l'Adoration des Mages comme le pensait Marcel Strub, erreur reprise par tous

les auteurs à sa suite. Sainte Anne, debout au centre, porte la Vierge enfant, entre Joachim à droite et deux femmes vénérant la Vierge à gauche; en bas à droite, sur la première marche, un ange surveille le berceau. Dans le ciel apparaît un autre ange tenant une branche de lis, allusion à la conception sans péché de la Vierge, dont le monogramme (MAR entrelacés) apparaît au centre de la coupole. Au bas de la composition on distingue encore la balustrade couverte de draperies, qui encadre la scène décrite, et qui va se perdre dans des nuées où sont assis des anges musiciens.

L'Annonciation se lit encore aisément dans la coupole est. La figure de l'archange Gabriel y domine et les nuées remplies d'anges sont irradiées par l'Esprit-Saint. Là aussi, l'on retrouve le thème de la balustrade, avec des vases et des putti. La coupole médiane, la plus grande, est occupée par le *Couronnement de la Vierge*, apothéose du cycle marial. La primauté de cette scène



lui vaut sa place centrale, rompant l'ordre chronologique des scènes. On y voit la Vierge, entourée de deux anges, tenant le sceptre, accueillie par la Trinité et couronnée d'étoiles. Cette image offre une image synthétique de l'Assomption et de l'Immaculée Conception (les étoiles de la couronne).

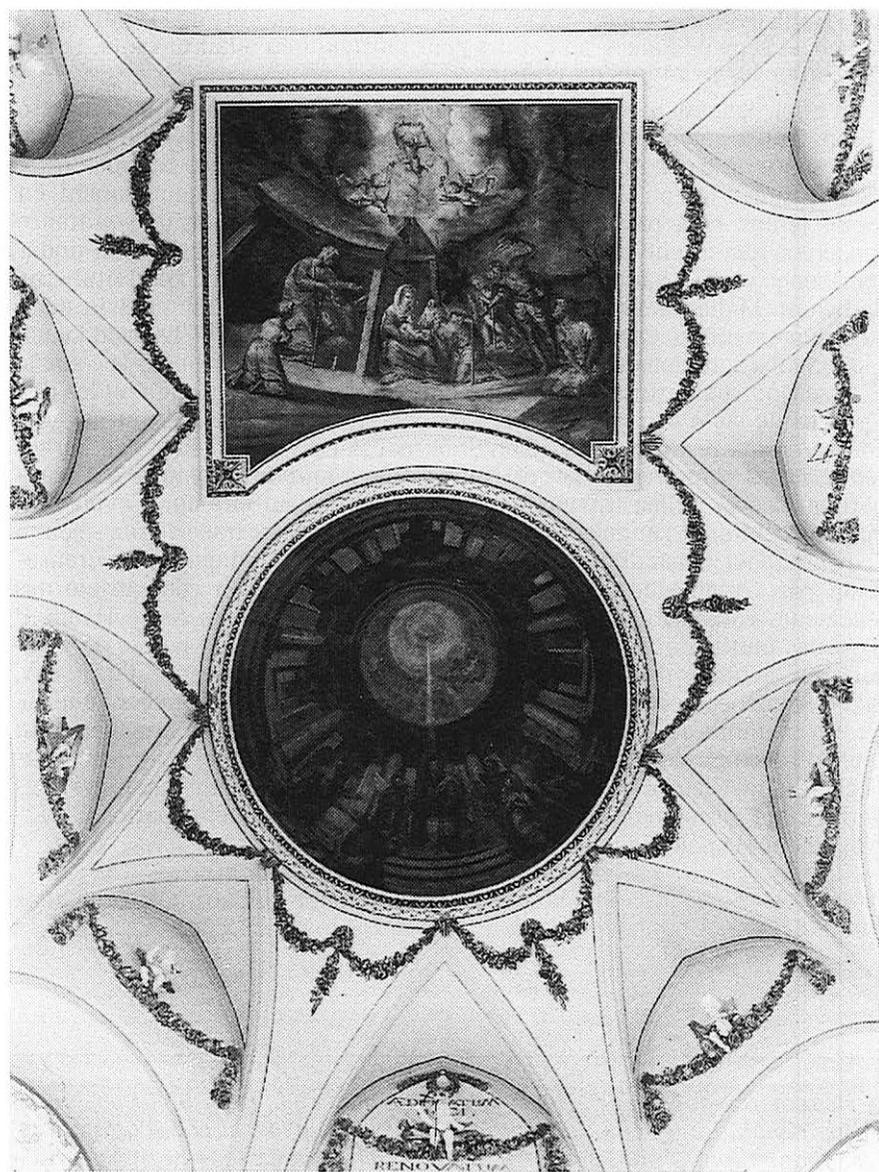
Dans le chœur, le cycle se poursuit avec l'*Adoration des Bergers*, évoquant l'Incarnation, suivie, dans la fausse coupole, par la *Présentation de Jésus au Temple*. Cet épisode se déroule dans l'espace circulaire d'une architecture en trompe-l'œil. Le vieillard Siméon se tient debout devant l'autel et porte Jésus dans ses bras ; son visage est tourné vers le rayon de lumière qui jaillit de la colombe du Saint-Esprit dans l'oculus sommital. A sa droite, Joseph est agenouillé, suivi d'un ange ; son offrande, le couple de tourterelles, est présenté par un personnage représenté de dos au premier plan. A gauche, un autre ange présente les Tables de la Loi, signe de l'ancienne alliance ; derrière apparaît justement Moïse. Au premier plan et en pendant à l'ange debout sur le côté droit de la scène, la Vierge se tient agenouillée, suivie peut-être de la prophétesse Anne (bien qu'il ne s'agisse pas d'une femme âgée ici). Cet épisode de la Présentation au temple est aussi celui de la *Purification de la Vierge* selon la tradition juive. Ici, malgré l'encrassement de la couche picturale, le dessin préparatoire qui a servi au peintre à mettre en place les lignes de l'architecture reste bien visible. De même dans l'*Adoration des Bergers*, où le dessin montre des changements dans l'attitude des personnages.

Strub, qui n'avait pas identifié l'épisode figuré dans la coupole ouest, estimait que le programme iconographique manquait de cohérence. Bien au contraire, puisque les scènes des voûtes illustrent, dans une suite chronologique, toutes des scènes marquantes de la vie de la Vierge représentée à nouveau sous la forme de la grande statue d'albâtre de l'Assomption, autrefois placée directement sur le maître-autel, aujourd'hui contre le chevet du chœur.

### *Deux peintres à l'œuvre*

Il est pratiquement impossible aujourd'hui de déceler la signature «G. Locher pinxit 1786» que Heribert Reiners et Marcel Strub avaient pu lire sur la coupole centrale de la nef. Le nettoyage des peintures permettra sans aucun doute de la remettre au jour. Ces trois coupoles forment un ensemble stylistiquement cohérent dans lequel on reconnaît l'ampleur des compositions de Locher.

Strub pensait pouvoir donner à ce peintre l'ensemble du cycle. La redécouverte d'un document resté inédit et la consultation des notes manuscrites de Reiners nous permet désormais de distinguer l'intervention de deux pein-



tres : Gottfried Locher, à qui revint la part la plus importante de la commande (la nef), et Leopold Rauch, un peintre pour l'instant tout à fait inconnu, qui se vit confier les peintures du chœur.

En effet, Reiners avait pu lire sur la Présentation au Temple la signature «Leop. Rauch invenit et pinxit 1786», inscription dont on ne devine plus que la présence en bas à droite de la scène. Il avait aussi pu lire, comme Strub, «Renovatum a Joseph Vuillermet 1896», inscription illisible actuellement. En même temps, nous retrouvons le nom de Leopold Rauch dans une quittance conservée aux Archives de l'Etat : «Den 12 novembris 1786 bin ich under schribener von H. bauwmeister berchtold 13 dublonen für Tite [Titulierter] Rathsherr Maliardo barbezalt worden für die gemalte füllung wie auch 12 dublonen für die Cubbel in der liebfrauenkirche beschrit (?) Leobold Rauch Maller.» Il s'agit bien de notre peintre, qui reçoit un paiement pour la coupole et le second compartiment de la voûte du chœur. Ainsi s'expliquent les différences de style existant entre ces deux scènes, que l'on a voulu naguère comparer aux peintures que Jakob Stoll réalisa en 1786 à l'église de Barberêche, et les peintures de la nef. Nous avons à faire à un peintre qui n'appartient pas au milieu fribourgeois et qui repartit peut-être après avoir exécuté ces peintures, car nous n'avons trouvé aucune autre trace de son séjour à Fribourg, pour l'instant du moins. Le document cité n'indique malheureusement pas l'origine de cet artiste. Peut-être s'agit-il d'un compatriote des stucateurs vorarlbergiens qui travaillent sur le chantier de Notre-Dame. Il n'est pas inutile de noter à ce propos que des stucateurs de l'école de Wessobrunn, actifs en Bavière, portent le même patronyme, et que l'un d'eux, Jakob Rauch, épousa en 1752 une fille de Franz Xaver Feuchtmayer l'ancien. Or, un membre de cette fameuse dynastie, Josef Anton Feuchtmayer reçut une autorisation de séjour à Fribourg en 1733; il réalisa le maître-autel de l'église Saint-Nicolas en 1740 (qui fut remplacé en 1876). Cette remarque nous permet tout au moins de cerner le milieu artistique auquel appartenait probablement Leopold Rauch.

*Marc-Henri Jordan*

Recensement du patrimoine religieux

---

*Nous remercions M. Marc-Henri Jordan, licencié ès lettres, du Recensement du patrimoine religieux du canton de Fribourg, pour sa collaboration. Les photographies publiées pp. 9 et 11 ont été gracieusement mises à disposition par le Service des biens culturels du canton de Fribourg (Fonds Jacques-Thévoz).*

---

## *Notre situation financière*

Le Conseil de fondation de la Basilique de Notre-Dame vous renseigne aujourd'hui sur la situation des finances dont il dispose, alors que débutent les travaux de restauration du sanctuaire qui nous est cher à nous tous. Dans un souci de transparence et pour vous fournir des indications auxquelles, en tant que généreux donateurs, vous avez droit, nous tenons à vous dire tout ce qui peut vous intéresser.

Sans vouloir refaire l'historique de la basilique, ce que Monseigneur Späni et le professeur Alfred-A. Schmid ont parfaitement exposé dans de précédents bulletins, nous devons revenir quelques instants sur le passé. C'est en février 1884 que la Bourgeoisie de Fribourg abandonnait ses droits de propriété sur l'église de Notre-Dame – qui n'était pas encore basilique – en faveur de l'autorité ecclésiastique diocésaine (sic), qui devenait ainsi seule propriétaire de l'édifice, des vases sacrés, des ornements et du mobilier. La Bourgeoisie de Fribourg donnait en même temps à l'Evêché un domaine agricole. En 1968, l'Evêché cédait à son tour ses droits de propriété à une fondation qui venait d'être constituée, mais continuait à gérer la fortune de la fondation, agrandie par la suite par la vente du domaine. Cette fortune, sur laquelle ont été prélevés 400 000 fr. pour payer les travaux préparatoires et les sondages préalables à la restauration, se monte aujourd'hui à 800 000 fr. en chiffres ronds. Les revenus de ce capital servent – ils ne suffisent d'ailleurs pas – à payer les frais de culte et les charges d'exploitation de la basilique. Il n'est donc pas indiqué de réduire une nouvelle fois cette fortune par des prélèvements destinés à couvrir des frais de restauration.

La basilique n'étant pas une église paroissiale, elle ne bénéficie pas de l'impôt ecclésiastique. Elle doit donc se gérer en conséquence et faire appel à beaucoup de générosités.

La restauration elle-même est devisée, au total, à 12 millions de francs. Elle se fera par étapes, au fur et à mesure des possibilités financières. Nous avons mis en chantier la première étape, la plus urgente, soit la réfection de la façade principale. Cela va coûter près de 2 millions de francs. La première source de revenus, c'est votre Association, c'est votre générosité. A ce jour, l'association a versé 388 000 fr. à la fondation, qui lui doit, à elle et à ses dirigeants, une profonde reconnaissance. Pour la seule année 1993, l'association a recueilli des dons pour un total de 142 899 fr. et elle a versé 143 000 fr. à la fondation. C'est un résultat magnifique mais... nous faisons encore et toujours appel à votre générosité.

La fondation et l'association ont lancé dès cet été un appel à de nombreux établissements et entreprises en vue de récolter des fonds. Les premiers

résultats sont très encourageants, mais les efforts doivent être poursuivis et les contacts personnels multipliés. Le plan financier établi en vue de la première étape des travaux se présente ainsi :

Coût selon devis	Fr. 1 984 000.-
Fonds propres	Fr. 500 000.-
Contribution de l'association	Fr. 50 000.-
Dons espérés	Fr. 250 000.-
Subventions de la Confédération, du canton et de la commune de Fribourg	Fr. 900 000.-
Emprunt bancaire	Fr. 284 000.-

Nous espérons toutefois raisonnablement que le coût de la restauration sera quelque peu inférieur et que les dons dépasseront nos espérances et qu'enfin, si un emprunt bancaire est nécessaire, que nous pourrions trouver de l'argent «bon marché».

Une fois la première étape exécutée, il faudra poursuivre encore et toujours la recherche de fonds, de manière à pouvoir mettre en chantier la suite des travaux.

Nous comptons encore sur votre générosité. Notre sincère reconnaissance vous est acquise.

*Raphaël Barras, président de la fondation*

Rapport des comptes au 31.12.1993  
Pour la période du 1.1.1993 au 31.12.1993

Dons	Fr. 142 899.25
Intérêts	Fr. 78.90
Total brut	<u>Fr. 142 978.15</u>
Impôt anticipé	Fr. 27.65
Total net	Fr. 142 950.50

*Sont à déduire:*

Frais taxes CCP	Fr. 1 036.50	
Frais pour envois	Fr. 3 257.80	
Frais imprimerie	Fr. 6 929.--	
Frais divers	Fr. 2 503.60	
Versement fondation	Fr. 143 000.--	<u>Fr. 156 726.90</u>
Résultat	- Fr. 13 776.40	<u>Fr. 13 776.40</u>

Variation de fortune

Fortune au 31.12.1992	Fr. 38 429.70
Résultat de l'exercice	- <u>Fr. 13 776.40</u>
Correspondant au solde CCP au 31.12.1993	<u>Fr. 24 653.30</u>

**Versement total à la fondation à ce jour Fr. 388 000.--**

Caissier:  
*Antoine Waeber*  
Rte de la Singine 1  
1700 Fribourg

## *Nous demandons votre compréhension*

Quelques membres de notre association et certains bienfaiteurs désirent recevoir des remerciements des dons qu'ils versent à notre compte de chèques postaux en faveur de la restauration de notre basilique. Nous vous prions de bien vouloir nous comprendre, si nous ne le faisons qu'à partir d'un certain montant (minimum 50 fr.).

Cette attitude n'est nullement due à un mépris des petits dons: nous connaissons la valeur de l'obole de la veuve (Mc 12, 41-44) qui compte particulièrement pour la rénovation d'une église. Mais nous vous prions de bien vouloir prendre en considération ceci:

Chaque donateur désire sans doute que son don soit affecté aussi intégralement que possible au but auquel il est destiné. Mais si les frais du papier, de l'enveloppe et du port, représentant déjà une déduction notable de son versement, ce désir est irréalisable. Les frais pour une lettre de remerciements restent les mêmes, qu'il s'agisse d'un petit ou d'un grand montant. De plus, notre trésorier accomplit son grand travail bénévolement; vouloir remercier tous les dons, donc également les petits versements, demanderait un travail supplémentaire dont on devrait charger d'autres personnes qu'on devrait probablement payer. Cela diminuerait inévitablement la somme dont nous disposons pour la restauration.

Si vous avez toutefois une raison importante de demander un remerciement, même pour un petit don, veuillez avoir la gentillesse de l'indiquer sur le bulletin de versement vert («désire remerciement»); pour ce qui est des bulletins bleus, aucune communication personnelle n'est possible.

Espérant que vous comprendrez notre attitude, nous vous présentons, chers membres et chers bienfaiteurs, nos salutations les meilleures.

*Mgr P. Späni, Recteur*